



HAL
open science

La grammaire arabe étendue

Samia Naïm, Jean-Patrick Guillaume

► **To cite this version:**

Samia Naïm, Jean-Patrick Guillaume. La grammaire arabe étendue. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 2023, Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 2, pp.63 - 68. halshs-04620391

HAL Id: halshs-04620391

<https://shs.hal.science/halshs-04620391>

Submitted on 21 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

10. Jean-Patrick GUILLAUME (éd.). — « La grammaire arabe étendue », dossier thématique dans *Histoire, Épistémologie, Langage* 2020, 42(1), 188 p., Paris, Société d'histoire et d'épistémologie. ISSN : 0750-8069. DOI : 10.4000/hel.457.

Dans son ultime version papier *Histoire Épistémologie, Langage*, apporte un éclairage inédit sur une question jusque-là peu étudiée dans le domaine des études arabes : le concept de *grammatisation*. La démarche s'inscrit dans le prolongement des travaux de Sylvain Auroux (1992, 2000) et d'une journée d'étude organisée par HEL en partenariat avec le labex EFL (2016). Un précédent numéro s'est intéressé à « La grammaire sanscrite étendue » (2017).

« La grammaire arabe étendue » aborde la manière dont le modèle grammatical traditionnellement élaboré pour l'arabe a été repris, plaqué ou adapté à la description d'autres langues. Ces langues appartiennent à différentes familles, sémitique, chamito-sémitique, austronésienne, turque. Leur grammatisation remonte à des périodes plus ou moins anciennes et ne s'est pas toujours faite de façon directe, certaines ayant déjà connu un processus de grammatisation à partir d'un modèle autre que l'arabe. Les modalités du transfert du modèle grammatical arabe ont ainsi emprunté des voies plus ou moins complexes.

Dans sa présentation (p. 7-12), Jean-Patrick Guillaume rappelle le contexte historique et intellectuel dans lequel s'inscrit le processus d'élaboration de ces grammaires ainsi que le statut de leur auteur : il s'agit de langues savantes ou de culture, rédigées soit en arabe soit dans la langue décrite par des auteurs qui ne sont pas des locuteurs natifs mais des usagers de cette langue (processus d'endogrammatisation), avec l'élaboration d'une terminologie vernaculaire propre par calque ou emprunt à l'arabe.

L'ensemble des contributions forme un dossier dense, très étoffé, avec des informations historiques et linguistiques largement documentées. Sur les six contributions deux sont en anglais.

Le fascicule s'ouvre sur un article de Kees Versteegh (p. 13-31) sur la langue malaise, « Extended Grammar : Malay and the Arabic Tradition ». L'auteur consacre la première partie de son étude à la notion de 'langue apprise', *learned language*, et aux contextes qui lui sont généralement associés : religieux, politique, ou scolaire. Il en définit le statut sociolinguistique et trace le cadre général de son déploiement : la 'langue apprise' n'est jamais utilisée dans la communication courante ; les apprenants de cette langue deviennent membres d'une élite ; la langue vernaculaire, considérée comme pauvre, peut dans certains cas servir de langue 'intermédiaire' pour l'enseignement (cas du berbère et du malais). K. Versteegh puise ses exemples dans l'histoire ancienne et moderne des langues, le sumérien dans l'empire akkadien, le latin en Europe médiévale, le persan dans l'empire ottoman, l'arabe dans une grande partie du monde arabe.

Dans le monde arabophone, les langues vernaculaires ont longtemps été considérées comme inférieures à l'arabe, à l'exception du syriaque, sans

doute parce qu'il avait déjà sa propre tradition grammaticale au moment de l'émergence de la tradition arabe. K. Versteegh rapporte à ce propos une plaisante bataille linguistique qui s'est déroulée en 1026 à Nisibis (Turquie) entre l'évêque syrien Elias et le vizir Abū l-qāsim al-Ḥusayn ibn ʿAlī, l'évêque défendant la supériorité du syriaque sur la base de ce qu'on appellerait aujourd'hui le marquage différentiel de l'objet et des déficiences du système casuel de l'arabe incapable de lever des ambiguïtés non seulement entre l'agent et l'objet, mais aussi entre des types d'énoncés (l'assertion et l'interrogation) que l'arabe distingue à l'oral (intonation) et pour lesquels le syriaque a développé des signes diacritiques (*ṣalamāt*). D'autres batailles linguistiques du même type sont évoquées par K. Versteegh, entre le turc, le persan et l'arabe.

En ce qui concerne le malais, (langue austronésienne, 12 millions de locuteurs) et le statut de l'arabe en Asie du sud-est, où il fut introduit entre le XIII^e et le XV^e siècle en tant que langue écrite du Coran et des sciences islamiques, K. Versteegh rappelle que les premières descriptions du malais, fondées sur le modèle de la grammaire arabe, n'apparurent qu'à la fin du XIX^e, c'est-à-dire deux siècles après l'édition de grammaires du malais sur le modèle de la linguistique européenne, par les Anglais et les Néerlandais, dans le but de l'enseigner aux officiers coloniaux. Jusque-là, les textes arabes étaient mémorisés accompagnés de traduction en malais, langue 'intermédiaire' que l'administration coloniale avait choisie pour communiquer avec le peuple.

L'auteur de la première grammaire malaise établie sur le modèle de la tradition grammaticale de l'arabe est Raja Ali Haji (1857), un intellectuel du sultanat de Johor-Riau. K. Versteegh examine de près les emprunts de Raja Ali Haji aux grammairiens arabes. Celui-ci recourt en partie à la terminologie grammaticale malaise développée dans le système scolaire traditionnel pour l'étude de la grammaire arabe et de l'exégèse coranique. En revanche, il puise librement dans la terminologie grammaticale arabe et dans la théorie linguistique de la littérature grammaticale arabe, bien que les deux langues aient des systèmes divergents aussi bien sur le plan de la morphologie (absence de désinences flexionnelles, discordances entre les deux systèmes verbaux...) que sur celui de la syntaxe. En l'absence de terme approprié pour nommer une catégorie ou sous-catégorie du discours propre au malais, Raja Ali Haji la dénomme 'particule malaise' *harf melayu*. Ce n'est qu'occasionnellement qu'il relève des différences fondamentales entre les deux langues.

K. Versteegh décrit de façon précise, les modalités du transfert de l'arabe au malais des termes et des concepts qui, dans un grand nombre de cas, ne sont pas appropriés à la structure du malais. Les règles qui gouvernent la phrase nominale par exemple, directement puisées dans la syntaxe de l'arabe, sont incompréhensibles quand elles sont appliquées au malais. Telle la règle qui dérive de la controverse bien connue dans la grammaire arabe

sur la question de savoir si un seul nom au statut de *xabar* ‘propos’ contient un pronom référant au *mubtada*’ ‘thème’.

Dans sa contribution K. Versteegh s’intéresse également à l’influence qu’exerce la traduction sur la langue d’origine, traduction qui a pu introduire de nouvelles constructions en malais, tout comme des langues européennes ont intégré des constructions provenant du latin souvent à partir de la traduction de la Bible, en latin ou en hébreu.

À l’égal du Malais, le syriaque disposait déjà d’une grammaire (établie sur le modèle grec) avant la grammaire de Bar Hebraeus (XIII^e s.) élaborée sur le modèle de la tradition grammaticale arabe. C’est à la conception arabe traditionnelle de la transitivité, plus précisément à celle de Zamaxfārī (mort en 1144) et à son adaptation dans la grammaire du syriaque de Bar Hebraeus (mort en 1286) que Georges Bohas consacre son étude « Transitivité et intransitivité dans la grammaire de Bar Hebraeus » (p. 49 - 57).

La conception arabe traditionnelle de la transitivité ressortit principalement à la morphologie. Elle permet de rendre compte du système de dérivation verbale et de la relation de la forme verbale simple F1 aux formes dérivées, par redoublement de C2 pour FII (valeur factitive) et par ajout du préfixe ^ʔa- pour FIV (valeur causative). À ce type de transitivité directe, Zamaxfārī joint une construction prépositionnelle, qu’on pourrait qualifier d’indirecte, l’objet étant introduit par la préposition *bi*. Cette construction n’entraîne néanmoins pas chez Zamaxfārī une catégorie spécifique de complément d’objet indirect (Kouloughli 2007). Elle transforme un verbe transitif en doublement transitif.

L’application de la notion de transitivité de Zamaxfārī au syriaque a nécessité de prendre en compte les spécificités de cette langue. G. Bohas met en parallèle les propos de Bar Hebraeus et ceux de Zamaxfārī et montre comment Bar Hebraeus a réservé au concept de transitivité un traitement « qui dépasse largement sa source ». En effet, en syriaque, le complément d’objet est le plus souvent introduit par la préposition *lila-*, qui renvoie au marquage de l’objet dans des variétés ~~dialecte~~ de l’arabe, souvent rapporté à un substrat araméen (Naïm 2009). En outre, le syriaque n’a pas de système de flexion casuelle alors que le propos même de la grammaire de Zamaxfārī est de montrer que tous les compléments d’objet sont à l’accusatif et d’identifier les causes de cette transitivité. Enfin en ce qui concerne les formes dérivées, l’arabe en a une quinzaine (réduite à dix ou huit selon les dialectes) alors que le syriaque n’en compte que trois.

La contribution de Jean-Patrick Guillaume « Entre grammaire arabe et grammaires arabisantes, heurs et malheurs de la phrase nominale » (p. 93-114) fait écho aux propos de K. Versteegh concernant ‘l’inter-traductibilité’ des catégories linguistiques d’une tradition à l’autre. Mais à l’inverse de K. Versteegh, J.-P. Guillaume se saisit de la question non par le biais de la *grammatisation*, mais par celui de l’explicitation des règles de la grammaire arabe à un public d’apprenants. Si, comme le note K. Versteegh,

les règles qui gouvernent la phrase nominale, puisées directement dans la syntaxe de l'arabe, sont incompréhensibles quand elles sont appliquées au malais, ces règles nécessitent aussi un réel effort d'abstraction de la part des apprenants de l'arabe pour être appréhendées.

Chez les grammairiens arabes la phrase nominale *zumla ʔismiyya* ne se caractérise pas par l'absence de verbe ou de copule mais par une structure prototypique *thème + propos*, avec un pronom renvoyant au thème. J.-P. Guillaume s'intéresse à la façon dont cette caractérisation de la phrase nominale a été analysée et présentée dans les grammaires produites en Europe. Le traitement de la distinction phrase nominale ~ phrase verbale en arabe (absente dans la grammaire d'Erpenius, XVII^e siècle) et de l'accord en nombre du verbe avec le sujet, selon qu'il est post-posé ou non (en arabe classique, l'accord verbe-sujet est pauvre mais l'accord thème-verbe est riche), sont examinés au regard des courants linguistiques qui sous-tendent l'élaboration de ces grammaires successives, depuis Erpenius en passant par le modèle universel de la Grammaire générale, le tournant historico-comparatiste du début du XIX^e siècle et la tradition orientaliste allemande, jusqu'aux premières décennies du XXI^e siècle et les approches qui intègrent à la description la sémantique et la pragmatique, non sans rapport avec la triple organisation de l'énoncé de Claude Hagège (1982).

Se saisissant de la notion de trilitéralité des racines de la tradition arabe, la contribution de Judith Kogel « Sur les traces de la racine trilitère dans la grammaire hébraïque » (p. 33-47) porte sur son adaptation à la morphologie de l'hébreu, adaptation qui, selon l'auteur, a « demandé une grande créativité ». En arabe, cette notion est étroitement associée au système de dérivation morphologique et à son fonctionnement selon un système de croisement d'une racine et d'un schème : les racines, majoritairement trilitères véhiculent un sens lexical général, et les schèmes ou structures morphologiques (au nombre de quinze en arabe classique) encodent une valeur grammaticale et syntaxique. Mais si en arabe les trois consonnes radicales sont presque toujours apparentes, ce n'est pas le cas en hébreu, où l'on partageait jusqu'à une conception minimaliste de la racine pouvant être constituée d'une, deux ou trois consonnes. Dans son étude, Judith Kogel s'intéresse à la notion de trilitéralité de la tradition arabe et à sa mise en œuvre vers la fin du X^e siècle par Judah Hayyuj dans la grammaire hébraïque, en s'attachant notamment aux méthodes développées par Profiat Duran (XIV^e s.) pour identifier les racines dites 'faibles' (allongement compensatoire, ponctuation...) et à leur devenir dans les grammaires hébraïques ultérieures, notamment celle rédigée en latin de Sancte Pagnini (1526) et celle de Johannes Buxtorf (XVII^e s.).

Les premières grammaires coptes apparurent vers le milieu du XIII^e siècle dans un contexte nettement favorable à la langue et la culture arabe. En l'absence de tout autre modèle linguistique antérieur leurs auteurs ne pouvaient recourir qu'au modèle linguistique arabe dominant. L'article d'Adel Y. Sidarus, « Le modèle arabe en grammaire copte. Une approche des

Muqaddimât copto-arabes du Moyen Âge » (p. 50-72) porte sur la *Muqaddima* ‘prolégomène’, une grammaire du copte entièrement rédigée en arabe qui, selon l’auteur, est encore aujourd’hui appliquée en milieu égyptien. Il s’agit d’un ensemble de sept à huit traités grammaticaux rédigés vers le milieu du XIII^e siècle, les deux derniers traités parus un siècle plus tard.

Adel Y. Sidarus s’interroge sur les modalités d’application des catégories grammaticales arabes au copte et sur l’adaptation des termes arabes (par extension ou restriction de sens, néologisme et analogie), à une langue non sémitique, agglutinante. Le traitement de la morphologie, dans une moindre mesure de la graphémologie, l’écriture copte notant les voyelles, y occupe une place centrale. Au terme de sa contribution, Adel Y. Sidarus observe que les termes et les catégories grammaticaux de l’arabe « s’avèrent assez aptes à décrire la langue des anciens égyptiens dans sa dernière phase ». Remarque qui aurait mérité d’être développée d’autant que ~~que~~ l’auteur soulève lui-même la question de savoir si les grammairiens coptes (arabo-coptes) du Moyen Âge « connaissaient leur langue d’origine et avaient l’appréhension correcte de ses règles et de sa structure elle-même ».

L’extension du modèle de la grammaire arabe à une autre langue agglutinante, le turc, est envisagée par Robert Ermers dans son article centré sur la construction du passif, « Turkic Morphology seen by the Arabic Grammarians. The passive » (p. 73-92). L’étude repose sur six traités de grammaire turque rédigés entre le XI^e et le XIV^e siècles. En arabe, on distingue le passif interne ou apophonique marqué par la voyelle thématique /u/ (agent inconnu ou ‘caché’), et le passif exprimé par le schème VII à préfixe n- de la dérivation verbale, *infa’al* (agent absent) dont la valeur plutôt résultative est souvent associée à un réfléchi-passif. Le turc dispose aussi de deux marqueurs du passif, les suffixes -(V)l et -(V)n mais il ne fait pas la même distinction qu’en arabe entre ‘agent inconnu’ et ‘agent absent’. L’étude de Robert Ermers analyse les problèmes liés à la distribution de ces suffixes et aux chevauchements entre les deux langues.

Centré sur « La grammaire arabe étendue », ce numéro de la revue HEL n’en recèle pas moins une partie *Varia* (p. 117-181). On y trouve notamment un échange épistolaire entre Émile Benveniste et Claude Lévi-Strauss de 1948 à 1967, « Lettres d’Émile Benveniste à Claude Lévi-Strauss », édité par John E. Joseph, Chloé Laplantine et Georges-Jean Pinault (p. 155-181). Publication qui mérite d’être signalée.

Samia NAÏM
Samia.naim@cncrs.fr

Références

AUROUX Sylvain, 1992 : « Introduction. Le processus de grammatisation et ses enjeux », in Auroux Sylvain, *Histoire des idées linguistiques*, tome 2, Liège, p. 11-64.

- AUROUX Sylvain, KOERNER E.F.K., NIEDEREHE Hans-Josef and VERSTEEGH Kees, eds., 2000 : *History of the language sciences. An international handbook on the evolution of the study of language from the beginnings to the present. Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft*, Berlin, de Gruyter.
- HAGÈGE Claude, 1982 : *La structure des langues*, Paris, Presses universitaires de France.
- KOULOUGHLI Djamel, 2007 : *Le résumé de la grammaire arabe de ZamaḲṣarī*, Paris, ENS.
- NAÏM Samia, 2009 : « Possessive Genitive, Dative Construction and TAM categories », *Journal of Semitic Studies*, p. 181-194.

11. M.^a Dolores JIMÉNEZ LÓPEZ (ed). — *Sintaxis del griego antiguo*. Madrid, Consejo Superior de investigaciones científicas (Manuales y Anejos de « Emerita », 44), 2020, 2 volumes, xxxviii + 1150 p. ISBN : 978-84-00-10723-9

La publication d'une nouvelle syntaxe du grec ancien, alors que cette langue ne manque pas d'outils descriptifs pleins de mérite, pourrait surprendre à plus d'un titre. Tout d'abord, une syntaxe grecque avait été publiée il y a une vingtaine d'années, en langue espagnole également (Crespo, Conti, Maquieira, 2003). Le projet se justifie cependant, pour rendre compte de nouveaux acquis – et parfois aussi de nouvelles questions. Par rapport à la grammaire hispanophone de 2003, ce nouveau volume (SGA, désormais) est deux fois plus long, et surtout plus ambitieux dans son projet. Il s'agit d'adopter un point de vue théorique explicite, celui de la grammaire fonctionnelle, inspirée de Dik et de l'école néerlandaise. En linguistique du grec ancien, les chercheurs espagnols constituent depuis quelques décennies une part importante et très active de cette approche de la langue. Ensuite, on peut se demander pourquoi cette grammaire paraît maintenant, et si peu de temps après la publication d'une autre nouvelle grammaire ambitieuse du grec ancien, qui s'inscrit dans le même cadre théorique, la *Cambridge Grammar of Classical Greek* (van Emde Boas et alii, 2019)¹. Or, la SGA est l'aboutissement d'un projet de longue haleine débuté en 2005 ; surtout ses objectifs sont différents de la *Cambridge Grammar of Classical Greek* (CGCG) : la CGCG est un manuel qui couvre tous les domaines de la langue. Nourri par la recherche récente, son objectif principal est de fournir les outils nécessaires à la lecture des textes. La SGA, initiée comme une grammaire à destination des étudiants espagnols, se donne quant à elle un double objectif : permettre de comprendre les textes grecs anciens, tout comme la CGCG, mais aussi donner un cadre de réflexion linguistique, avec plusieurs niveaux

1. Voir notre compte rendu dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 116/2 (2021), p. 169-180.